

Nous "les parents des enlevés et des disparus",  
sommes les parents de ceux qui ont été enlevés ou qui ont disparu durant  
la guerre libanaise et sur le territoire libanais.  
Ils sont vos frères, ils sont aussi les enfants de ce pays  
et de cet Etat qui a estimé leur nombre à 17 000 personnes.

Nous "les parents des enlevés et des disparus",  
continuerons à les considérer vivants jusqu'à ce que notre Etat nous dise  
le contraire. Nous voulons savoir ce qui est advenu de nos êtres aimés,  
alors que l'Etat n'a jusqu'à ce jour entrepris aucune recherche réelle pour  
statuer sur le sort de ceux qui sont aussi ses fils.

Nous "les parents des enlevés et des disparus",  
avant vous et autant que vous, voulons clore le dossier de la guerre avec  
équité et justice de telle sorte qu'il nous soit permis de soulager nos  
souffrances qui n'ont que trop durer et qu'il soit permis à nos enfants de se  
libérer des cauchemards qui les hantent depuis leur plus jeune âge.

Pour tout cela, ainsi que pour sauvegarder l'honneur de notre société,  
nous réclamons:

- 1- La constitution d'un comité officiel d'enquête dont la tâche serait de  
mettre tout en oeuvre pour rechercher tous les enlevés et les disparus sur  
le territoire libanaise, ainsi que la proclamation des résultats de son action  
dans un délai d'un an à partir de la date de sa formation
- 2- L'adoption d'un projet de protection sociale pour les familles des  
enlevés et des disparus qui les mettraient à l'abri de la faim, du chômage et  
de la maladie en leur garantissant une existence honorable
- 3- la proclamation du 13 avril journée nationale de la mémoire et de  
l'enlevé, ainsi que la construction d'un monument qui rende hommage à  
l'enlevé et qui soit une dénonciation de tous les crimes de la guerre

*Le comité des parents des enlevés et disparus au Liban*